

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23916**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Sud - Paris 11	Président de l'université de Paris XI, Recteur de l'académie de Versailles

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

116 Chimie, 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement, 200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans le cadre d'une démarche qualité, le technicien titulaire de cette LP **Parcours type : Traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux**, réalise des prélèvements physico-chimiques et biologiques d'eaux du milieu naturel, d'eaux usées, d'eaux de piscine, d'eaux des thermes... Puis il analyse et contrôle, en laboratoire, leur composition. Il valide alors les résultats et rédige des rapports d'analyse. Il peut aussi participer à la définition et à l'acquisition de nouveaux matériels. Ces professionnels peuvent également évoluer vers l'exploitation de site de traitement de déchets aqueux ou d'épuration des eaux. Responsable de la qualité des eaux épurées, c'est à lui de définir les procédures à mettre en œuvre, en faisant effectuer quotidiennement au laboratoire des prélèvements d'eau et de boue, tout en modifiant les réglages de la station en cas de besoin.

A lui également d'assurer la maintenance des équipements, tout en veillant à la modernisation des installations : bio filtres, bioréacteurs à membranes, systèmes membranaires de potabilisation, systèmes de désodorisation...

Ce professionnel titulaire du **Parcours type : Traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux**, doit posséder une solide connaissance des traitements biologiques et physico-chimiques ainsi qu'une expérience de la maintenance des équipements.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut travailler dans des sociétés de traitement de l'eau, des stations d'épuration, des usines de production d'eau potable, des grands laboratoires d'analyses de l'eau (privés et publics), des unités des eaux de process dans l'industrie, des unités de traitement des rejets industriels.

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- Technicien qualité
- Responsable de projet
- Qualiticien
- Assistant ingénieur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

K2301 : Distribution et assainissement d'eau

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre d'une formation de deux semestres au niveau L3, la certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes

- UE 1 Enseignement général (8 ECTS)
 - M1 Anglais technique-Expression orale/préparation au TOEIC,
 - M2 Droit, normalisation, législation de l'eau-Assurance qualité-Economie-Gestion de projet -Hygiène et sécurité du travail,
 - M3 Statistiques et exploitation informatisée des données
- UE 2 Enseignement scientifique (14 ECTS)
 - M4 Chimie et analyse de l'eau,
 - M5 Génie des procédés du traitement de l'eau - généralités -opérations unitaires,
 - M6 Microbiologie,
 - M7 Hydrogéologie appliquée
- UE 3 Enseignement technologique 131 h (11 ECTS)
 - M8 Technologie du traitement de l'eau,
 - M9 Spécificité des déchets aqueux et leur traitement, dimensionnement d'installations,
 - M10 Techniques analytiques

- UE 4 Enseignements pratiques (9 ECTS)
 - M11 Conduite de pilotes de traitement et visites d'installations,
 - M12 Chimie des solutions aqueuses et recherche de micro-polluants
 - M13 Examens microbiologiques de l'eau
- UE 5 Projet tutoré et projet en entreprise (18 ECTS)
 - M14 Projet tutoré (recherche bibliographique et recherche sur le terrain)
 - M15 Projet en entreprise (31 semaines minimum-1085 h minimum)

Principe d'octroi du diplôme :

La Moyenne Générale est calculée à partir des notes de toutes les UE pondérées selon les coefficients ci-dessous :

- UE1 Enseignement général (4)
- UE2 Enseignement scientifique (7,5)
- UE3 Enseignement technologique (6)
- UE4 Enseignement pratique (4,5)
- UE5 Projet tuteuré (2,5)
- UE6 Entreprise (7)

La commission d'attribution du diplôme se réunit fin septembre pour examiner les résultats des apprentis et faire des propositions au jury officiel nommé par la présidence de l'Université Paris -Sud. Sont proposés pour l'attribution, les apprentis qui remplissent les conditions suivantes :

- 10 ou plus en moyenne générale (MG)
- ET
- 10 ou plus à la moyenne entre UE5 (Projet tuteuré coefficient 2,5) et UE6 (Projet en entreprise coefficient 7)

Suivant que les critères sont satisfaits ou pas satisfaits, la délivrance de la Licence Professionnelle est soumise à la décision du jury nommé par la Président de l'Université Paris -Sud.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	de 25% à 50% de professionnels du domaine et de 75% à 50% d'enseignants
En contrat d'apprentissage	X	de 25% à 50% de professionnels du domaine et de 75% à 50% d'enseignants
Après un parcours de formation continue	X	de 25% à 50% de professionnels du domaine et de 75% à 50% d'enseignants
En contrat de professionnalisation	X	de 25% à 50% de professionnels du domaine et de 75% à 50% d'enseignants
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP de 25% à 50% de professionnels du domaine et de 75% à 50% d'enseignants
Par expérience dispositif VAE	X	au moins 2 professionnels (personne ayant une activité principale autre que l'enseignement) et une majorité d'enseignants-chercheurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juillet 2015 accréditant l'Université Paris-XI en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2011-2012 : 12 F et 7 H (100% de réussite)

2012-2013 : 8 F et 5 H (100% de réussite)

2013-2014 : 8 F et 9 H (100% de réussite)

Autres sources d'information :

www.u-psud.fr

www.iut-orsay.u-psud.fr

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Sud - Paris 11 : Île-de-France - Essonne (91) []

Rue George Clémenceau, 91405 ORSAY

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT d'Orsay (Essonne)

Historique de la certification :

Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux-ouverture rentrée universitaire 2002-N°habilitation 20024292

Certification précédente : Protection de l'environnement option traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux